## Visite-atelier « La chasse aux Écus postaux ».

**Publics** : scolaires CE2 – 8/9 ans
**Durée :** 1h30
**Lieu :** niveau 3 + salle d'atelier.
**Effectif** : 1 classe, répartie en 6 équipes

## Objectifs

➜ Découvrir le rôle historique de La Poste dans l'accès aux services financiers et à l'épargne.

➜ Comprendre le fonctionnement d'un livret d'épargne, le rôle du receveur et l'importance de la confiance.

➜ Découvrir l'épargne scolaire d'autrefois et comprendre comment les enfants pouvaient épargner progressivement grâce aux timbres.

➜ Distinguer besoin et envie, et apprendre à faire des choix réfléchis entre dépenser, épargner et partager.

➜ Observer et interpréter des objets et des affiches des collections du musée pour comprendre l'évolution des pratiques d'épargne.

## Résumé

Avec cet atelier, les élèves découvrent que La Poste a très tôt ouvert ses guichets à l'argent : envoyer des sommes par mandat dès 1817, puis, à partir de 1881, déposer ses économies sur un livret grâce à la Caisse d'épargne postale, devenue Caisse nationale d'épargne. Après une courte visite de l'espace des services financiers, ils deviennent de « jeunes épargnants postaux ». Guidés par Gaston Guichet, le receveur du bureau de poste, et par Louise, une écolière de 1900, ils relèvent des défis pour gagner des Écus postaux. Ils colorient des timbres sur un bulletin d'épargne, comme les écoliers d'autrefois en collaient, puis choisissent ce qu'ils font de leurs Écus. Ils repartent avec leur livret et leur diplôme visé par le receveur.

## Matériel

➜ **Matériel pédagogique :** en renfort de la visite, utile pour montrer les objets en salle d'atelier.

- Affiches : « C'est rare de trouver quelqu'un à qui l'on peut tout confier » (page 3) ; « Pas de soucis d'argent pour le campeur prudent » et « Un toit… pour vous » (page 6) ; « Voilà votre sécurité ! » et « Un présent… pour l'avenir » (page 9)
- Fac-similé d'une page du livret national de la Caisse nationale d'épargne de 1940
- Couverture imprimée du « Guide de l'épargne scolaire » remis aux instituteurs.

➜ **Matériel de l'atelier :** pour 30 élèves

- Livret d'activités : 1 par élève.
- Cartes besoin / envie : 6 jeux de 6 cartes plastifiées (cahier et stylo, manteau, gourde, bonbons, jeu vidéo, baskets), 1 jeu par équipe (Annexe).
- Crayons à papier et crayons de couleur, avec du **bleu** et du **jaune** pour la page 4 (1 pot par îlot).
- Tampon et encreur pour le visa du receveur sur le diplôme.
- Corrigé du livret.

## Déroulé

Accueil du groupe. Constitution des 6 équipes dès l'accueil, pour éviter les déplacements inutiles en salle d'atelier.

## Partie visite du niveau 3

**Durée : 15 minutes**

**Introduction** : présenter rapidement l'idée que La Poste ne transporte pas seulement des lettres. Elle a aussi permis d'envoyer de l'argent, de déposer ses économies sur un livret et, plus tard, d'ouvrir un compte. Cette visite prépare le jeu en salle d'atelier : les enfants y retrouveront les objets et les affiches observés.

**Parcours conseillé dans l'espace des services financiers**

- **Arrêt 1 – La grande vitrine sous la tapisserie** : les mandats, les livrets d'épargne et les chèques postaux, avec les cartels de la vitrine.
- **Arrêt 2 – L'allée des affiches** : les affiches suspendues de la Caisse nationale d'épargne, puis celles de La Poste.





*À gauche : la tapisserie de la Caisse nationale d'épargne et la vitrine. À droite : l'allée des affiches.*

## Éléments élargis pour votre propos lors de la visite

### « La Poste ne transporte pas que des lettres » – le mandat

La Poste a très tôt ouvert ses guichets à l'argent. Jusqu'au début du XVIIe siècle, le public glissait de l'or, de l'argent ou des bijoux dans les paquets confiés à la poste, exposés aux vols. En 1627, ce transport est interdit, mais la poste accepte de transporter les espèces jusqu'à 100 livres : c'est « l'article d'argent ». La somme voyage réellement de bureau à bureau. L'expéditeur reçoit un reçu et prévient le destinataire par lettre. En 1817, tout change : le transport matériel des fonds entre les bureaux de poste est supprimé. L'expéditeur verse une somme au guichet et reçoit un mandat, qu'il envoie au destinataire par courrier. Celui-ci peut alors recevoir la somme correspondante au bureau de poste d'arrivée.
À partir de 1891, le facteur peut payer à domicile les mandats-cartes dans les communes sans bureau de poste, puis dans toute la France en 1896. Le service connaît un immense succès : 299 842 mandats en 1820, plus de 80 millions en 1918, et un record de 345 millions en 1970. Après ce record, le mandat décline, concurrencé par les virements et les prélèvements. Les chèques postaux naissent en 1918, et La Banque Postale en 2006.

**À dire aux enfants :** *« Autrefois, on glissait de l'argent dans les paquets, et il risquait d'être volé en chemin ! Alors, le mandat postal a permis d'envoyer de l'argent plus sûrement : tu donnes ton argent au guichet, on te remet un papier, et ton ami reçoit la même somme dans son bureau de poste. C'est un peu comme quand tes parents envoient de l'argent avec leur téléphone : personne ne transporte les billets. »*

**Questions à poser au groupe :**

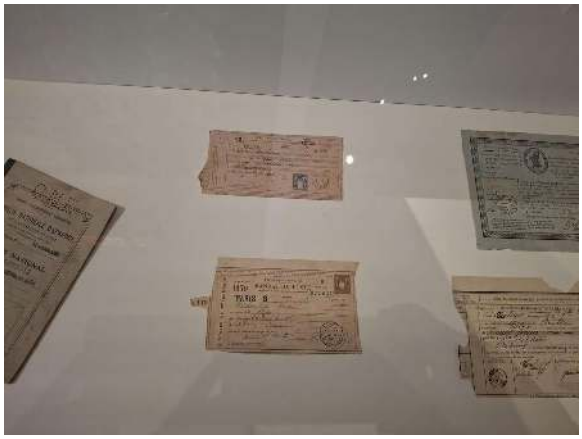
- ? *Que pouvait-on faire à La Poste, à part envoyer une lettre ?*
- ? *Pourquoi est-ce plus sûr de faire voyager un papier plutôt que de l'argent ?*
- ? *Dans la vitrine, retrouvez le mandat qui vient de Paris et celui qui vient de Dijon.*

**À montrer dans la vitrine :** *mandat de poste émis à Dijon vers 1880 (inv. D4562) ; mandat avec fond de sûreté, Paris, 1902 (inv. MP AR 981.8) ; un mandat des directeurs des postes, émis à Toulouse ; une formule bleue de la « Poste aux lettres » portant le mot « Reconnaissance ».*












*Les mandats dans la vitrine et le cartel « Le mandat ».*

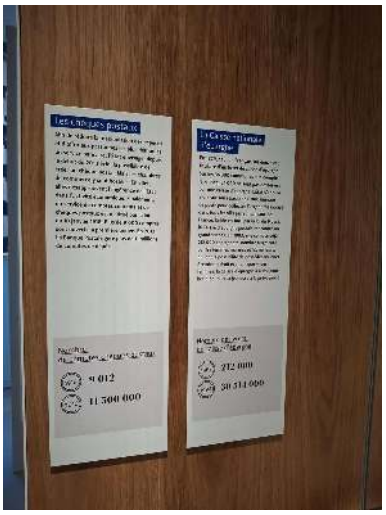
### « La Caisse nationale d'épargne »

À la fin du XIXe siècle, les Français ont de l'argent à mettre de côté, mais les caisses d'épargne sont trop peu nombreuses : en 1879, sur les 36 000 communes de France, 34 000 n'en ont pas, et seul un Français sur douze possède un livret. L'État s'appuie alors sur le réseau de La Poste et ses 6 000 bureaux, présents jusque dans les villages et les hameaux. La Poste inspire confiance et discrétion : ses agents sont soumis au serment professionnel. La loi du 9 avril 1881 crée la Caisse d'épargne postale, rebaptisée Caisse nationale d'épargne en 1882. C'est un grand succès : en 1883, elle compte déjà 212 000 épargnants. Les femmes mariées et les mineurs peuvent eux aussi avoir un livret : c'est le premier « droit économique » accordé aux femmes. Cette mesure fait débat : en 1880, un député affirme que l'épouse risque de dilapider les biens du ménage ! La Caisse veut aussi éduquer la jeunesse à la prévoyance. En 1994, on compte plus de 30 millions de livrets.

**À dire aux enfants :** *« Il y a très longtemps, presque aucun village n'avait de caisse d'épargne pour garder son argent. Mais des bureaux de poste, il y en avait partout ! Alors, en 1881, La Poste reçoit une nouvelle mission : garder les économies des habitants. Les gens lui font confiance, car les postiers font une promesse officielle : garder les secrets. Et les enfants aussi peuvent avoir leur propre livret ! »*

**Questions à poser au groupe :**

- ? *Pourquoi l'État a-t-il choisi La Poste pour collecter l'épargne ?*
- ? *Que veut dire « avoir confiance » ? À qui confierais-tu quelque chose de précieux ?*
- ? *Sur la tapisserie, que tient l'homme dans ses mains ? Quelle plante les entoure ?*





*Les cartels « Les chèques postaux » et « La Caisse nationale d'épargne » ; les affiches suspendues dans l'allée.*

### « Le livret et le receveur »

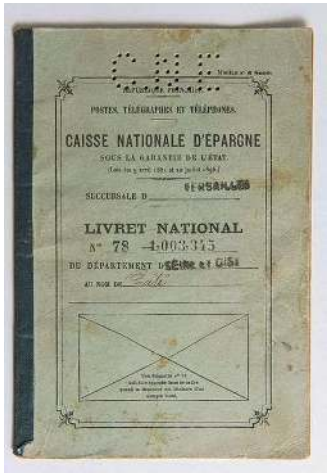
L'épargnant reçoit un livret. À chaque dépôt, le receveur du bureau de poste inscrit la somme sur le livret, qui garde ainsi la trace de l'argent déposé. Chaque année, les intérêts y sont aussi inscrits : la Caisse nationale d'épargne verse aux épargnants un intérêt de 3 %. Avec le développement des services financiers, le receveur devient un véritable caissier. Au fil du XXe siècle, La Poste propose de nouveaux produits d'épargne, notamment l'épargne-logement. Le Livret A, héritier des anciens livrets d'épargne, existe toujours aujourd'hui. En 1982 apparaît le Livret d'épargne populaire.
La vitrine présente cinq livrets : le livret national de la Caisse nationale d'épargne, le livret épargne-construction, le livret PTT de la Caisse nationale d'épargne, le Livret d'épargne populaire (rose) et le Livret « A » jaune de La Poste.

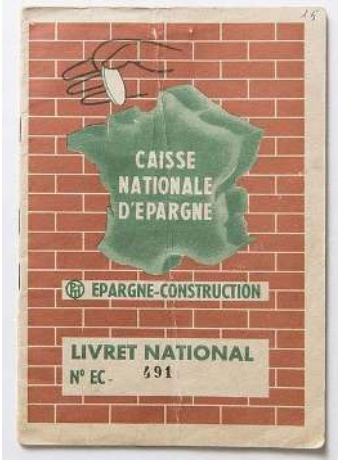
**À dire aux enfants :** *« Quand on déposait de l'argent, le receveur l'écrivait dans un petit carnet : le livret. Il écrivait la somme en chiffres et en lettres, puis ajoutait son tampon et sa signature.*
*Comme ça, on gardait la trace de tout ce qu'on avait mis de côté. Et chaque année, La Poste ajoutait un petit cadeau : les intérêts. Le livret, c'est la mémoire de ton argent ! »*

**Questions à poser au groupe :**

- ? *À quoi sert un livret ?*
- ? *Pourquoi le receveur écrit-il la somme en lettres ET en chiffres ?*
- ? *Dans la vitrine, lequel de ces livrets vous semble le plus ancien ? Et le plus récent ?*

**À montrer :** *livret national de la Caisse nationale d'épargne, 1940 (inv. 2014.21.2) : faire repérer les cachets et la signature « Le Receveur » ; livret épargne-construction, 1957 (inv. PO AR 994.144) ; Livret « A » jaune de La Poste.*







*Le livret national de 1940, le livret épargne-construction et les cinq livrets de la vitrine.*

### « Les chèques postaux » (si le temps le permet)

Au début du XXe siècle, l'État veut réduire la manipulation des pièces et des billets et offrir un service bancaire aux plus modestes. Les chambres de commerce s'y opposent, mais la loi du 10 janvier 1918 crée les comptes courants et les chèques postaux. Le cartel indique 9 012 comptes en 1918 et 11 500 000 en 2016. Dans la vitrine : un carnet de chèques postaux, une carte bleue La Poste et les Chèques Junior, « un mini service des chèques postaux », avec leur notice « à l'usage des responsables des camps et colonies » : un clin d'œil à faire aux enfants.



*Carte bleue, carnet de chèques postaux et Chèques Junior.*

### « L'épargne à l'école »

La Caisse nationale d'épargne veut aussi apprendre aux enfants à épargner. Mais il faut au moins 1 franc pour ouvrir un livret. Elle crée donc un bulletin d'épargne sur lequel on colle des timbres-poste de 5 et de 10 centimes. Quand le bulletin atteint 1 franc, on le remet au bureau de poste, où le receveur le compte comme un dépôt d'argent. Les institutrices et les instituteurs s'occupent de cette épargne scolaire, et le facteur leur apporte régulièrement des bulletins et des timbres. À partir de 1908, les enseignants qui dirigent une caisse d'épargne scolaire reçoivent une allocation.

Le Guide de l'épargne scolaire, remis par les PTT au personnel enseignant après 1960 (les sommes y sont en nouveaux francs), montre comment le système fonctionne ensuite :

– le premier versement est d'1 NF au minimum ;

– le livret peut être ouvert par l'élève lui-même, ou par un adulte à son profit. C'est « le cas le plus fréquent, par exemple lorsque le père, la mère, l'instituteur, le maire, etc., désire récompenser l'enfant ou un élève méritant » ;

– pour les versements suivants, il suffit de remplir un bulletin de versement et de présenter le livret au bureau de poste ;

– si l'école se trouve dans une commune sans bureau de poste ou dans un hameau éloigné, le facteur passe à l'école à un jour fixé avec le receveur : chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, sans commission ;

– le receveur inscrit les versements sur les livrets, puis signe le relevé et y appose le timbre à date du bureau ; chaque année, les intérêts sont inscrits sur les livrets ;

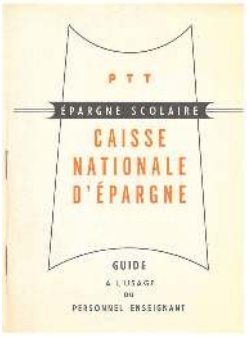
– l'enseignant reçoit une petite allocation : 0,30 NF par premier versement et 0,06 NF par versement suivant, payée à la fin du mois de décembre.

**À dire aux enfants :** *« Pour ouvrir un livret, il fallait au moins 1 franc. Alors, pour épargner petit à petit, les écoliers collaient des timbres de 5 ou 10 centimes sur un bulletin. Quand il y avait 1 franc, on l'apportait au bureau de poste. C'est le maître ou la maîtresse qui s'en occupait, et dans les villages sans bureau de poste, le facteur passait même à l'école ! Parfois, c'est le maître ou le maire qui offrait un livret à un bon élève. Tout à l'heure, en atelier, vous allez remplir votre bulletin. »*

**Questions à poser au groupe :**

- ? *Pourquoi ce système est-il bien adapté aux enfants ?*
- ? *Que veut dire « épargner petit à petit » ?*
- ? *Combien de timbres de 10 centimes faut-il pour faire 1 franc ?*

**À montrer :** *la couverture du Guide de l'épargne scolaire : « Voici le vrai guide que recevaient les maîtres pour s'occuper de l'épargne de la classe. »*




*Guide de l'épargne scolaire, PTT, Caisse nationale d'épargne.*

### « Les affiches de la Caisse nationale d'épargne »

Pour donner envie d'épargner, la Caisse nationale d'épargne fait réaliser des affiches colorées. Dans l'allée, les enfants en voient plusieurs, suspendues : « Voilà votre sécurité ! » (le postier souriant), une affiche avec une clé, une affiche « 3 % » et « Un toit… pour vous » pour l'épargne-logement. Puis viennent des affiches de La Poste, dont « La nouvelle carte bleue ». Sur « Un toit… pour vous », on lit que la Caisse est présente « dans 18 000 bureaux de poste » : trois fois plus que les 6 000 bureaux de 1881. Plus tard, en 1991, une campagne de La Poste joue sur la confiance : « C'est rare de trouver quelqu'un à qui l'on peut tout confier. »

**À dire aux enfants :** *« Pour donner envie d'épargner, on faisait des affiches très colorées. Elles disaient : avec ton argent de côté, tu es en sécurité, tu pars en vacances sans soucis, tu pourras un jour avoir une maison. Regardez bien : quelle affiche vous donne le plus envie d'épargner ? »*

**Questions à poser au groupe :**

- ? *Quels mots ou quelles images donnent une impression de sécurité ?*
- ? *Sur l'affiche de la maison, retrouvez l'épi de blé à côté du nom « Caisse nationale d'épargne ».*
- ? *Sur l'affiche de la maison, dans combien de bureaux de poste peut-on épargner ?*

**Affiches utilisées dans le livret :** *« Voilà votre sécurité ! », Bill Wirtz, 1961 (inv. 15699) ; « Un toit… pour vous », Jean Tuloup, 1965 (inv. AF 12879.1) ; « Pas de soucis d'argent pour le campeur prudent », Jean Tuloup, 1966 (inv. AF 11437.1) ; « C'est rare de trouver quelqu'un à qui l'on peut tout confier », campagne La Poste, 1991 (inv. 24186/1) ; « Un présent… pour l'avenir », Jean Tuloup, 1964 (inv. AF 11442.1).*
















*Transition vers l'atelier : « Maintenant, c'est à vous de devenir de jeunes épargnants ! »*

## Partie atelier
**Durée : 1h10**

Les élèves s'installent en 6 îlots. Chacun reçoit son livret ; chaque îlot reçoit un jeu de cartes besoin / envie et un pot de crayons. Le médiateur fait avancer toute la classe page par page : lecture de la leçon, exercices, correction orale, puis coloriage des Écus.

### La règle des Écus postaux

– **Pages 1 à 5 : 3 exercices par page.** Chaque exercice réussi rapporte 1 Écu, que l'élève colorie dans la bande « Mes Écus postaux de la page… » en bas de page, après la correction. La règle est rappelée dans l'encadré « Comment gagner des Écus postaux ? » de la page 1.

– Un exercice faux est corrigé, mais l'Écu n'est pas colorié. **Maximum : 15 Écus.**

– Chaque élève a donc son propre total. Aux pages 6 et 7, les calculs se font avec ce total : les élèves vérifient à deux, et le médiateur montre la méthode au tableau avec un exemple.

– Les pages 6 à 9 ne rapportent pas d'Écus : on compte, on choisit, on reçoit son diplôme.

### Déroulé rapide page par page

#### Temps 1 – Bienvenue – page d'accueil
**Durée : 5 min**

*« Aujourd'hui, vous allez devenir de jeunes épargnants postaux ! Gaston Guichet, le receveur du bureau de poste, va vous lancer des défis, et Louise, une écolière d'autrefois, va vous raconter des secrets. »*

- **Actions** : faire remplir le cadre « Je m'appelle / Date » (le bureau de poste, « Musée de La Poste », est déjà indiqué) ; présenter Gaston et Louise ; parcourir les 9 missions.

#### Temps 2 – Ma mission : épargner – page 1
**Durée : 5 min**

- **Actions :** lire la leçon avec la classe, puis expliquer l'encadré « Comment gagner des Écus postaux ? ». Lire « Louise te raconte » : dès 1881, les enfants pouvaient avoir leur livret.
- **Exercices** : un QCM, un texte à trous, puis 7 situations à colorier ; correction orale, coloriage des 3 premiers Écus.
- **Remarque :** page volontairement facile : elle lance le jeu et met tout le monde en confiance.

#### Temps 3 – La Poste et l'épargne – page 2
**Durée : 5 min**

- **Actions :** lire la leçon et la frise « La Poste au fil du temps » ; faire le lien avec la visite (mandat, Caisse nationale d'épargne, chèques postaux). Louise : un Français sur douze avait un livret en 1879, soit 2 enfants dans une classe de 24 ; faire lever 2 élèves pour le rendre concret.
- **Exercices :** relier les dates, Vrai / Faux, puis une question de réflexion (le village de 1881) : accepter une réponse orale courte si l'écrit prend trop de temps.

#### Temps 4 – Le livret et le receveur – page 3
**Durée : 10 min**

- **Accroche :** montrer l'affiche « C'est rare de trouver quelqu'un à qui l'on peut tout confier » et reprendre la question de Gaston : « Et toi, à qui confierais-tu un objet précieux ? »
- **Actions :** faire circuler le fac-similé du livret de 1940 ; faire repérer les cachets et la signature du receveur. Louise : les postiers faisaient une promesse officielle (le serment).
- **Exercices :** remettre dans l'ordre les 5 étapes d'un dépôt ; lire le livret dessiné ; puis « À toi de jouer au receveur ! » : chaque élève remplit le livret de Louise (12 francs), avec la somme en chiffres ET en lettres, une signature et un tampon dessiné.
-

## Temps 5 – Besoin ou envie ? – page 4

**Durée : 10 min**

- **Actions** : lire la leçon ; chaque équipe trie ses 6 cartes en « besoin » ou « envie », puis mise en commun rapide.
- **Exercices :** report du tri et de l'objet sur lequel l'équipe a hésité ; coloriage bleu / jaune des 4 situations ; texte à trous.
- **Point d'attention :** accepter les réponses justifiées : une gourde peut être une envie si on en a déjà une. L'exercice 2 le montre : les mêmes chaussures sont un besoin si elles sont trop petites, une envie si l'on veut seulement être à la mode.
- **Louise** : l'anecdote du député de 1880 opposé au livret des femmes mariées se lit avec le sourire : faire réagir la classe sur l'égalité.

## Temps 6 – Les timbres d'épargne – page 5

**Durée : 10 min**

- **Actions :** montrer la couverture du Guide de l'épargne scolaire ; rappeler que 1 franc = 100 centimes. Louise : le maître s'occupait de l'épargne de la classe et le facteur venait jusqu'à l'école.
- **Bulletin :** les élèves colorient les timbres de leur choix pour obtenir exactement 1 franc. Le bulletin propose 10 timbres de 10 c et 6 timbres de 5 c, d'où 4 solutions possibles (voir corrigé). Faire comparer les solutions entre voisins.
- **Exercices :** calculs de centimes, Vrai / Faux, puis « Le défi de Gaston » (compléter 75 centimes) ; correction orale, coloriage des Écus.

## Temps 7 – Ma cagnotte – page 6

**Durée : 10 min**

- **Actions** : chaque élève compte ses Écus des pages 1 à 5 ; montrer les affiches « Un toit… pour vous » (1965) et du campeur prudent (1966) imprimées sur la page.
- **Exercices :** noter son total, cocher les projets que l'on peut payer, choisir son projet et calculer ce qui manque ; vérification à deux, méthode montrée au tableau.
- **Moment d'équipe :** le vélo (18 Écus) est impossible à payer seul, puisqu'on gagne au plus 15 Écus. Demander à chaque table : « Ensemble, avez-vous assez d'Écus pour vous offrir le vélo ? » Les élèves additionnent leurs totaux. Conclure : pour un grand projet, on peut épargner plus longtemps… ou à plusieurs !
- **Louise :** le Livret A est l'héritier des anciens livrets d'épargne et existe toujours aujourd'hui.

## Temps 8 – Au guichet : mes choix – page 7

**Durée : 10 min**

- **Actions :** lire la leçon (déposer, retirer ; dépenser, épargner, partager) ; corriger le problème de Louise en classe entière.
- **Exercices :** Vrai / Faux ; le problème de Louise (15 Écus, un livre à 6 Écus) ; puis chaque élève répartit ses propres Écus dans les 3 tirelires. Vérifier que le total des tirelires est égal au nombre d'Écus gagnés.
- **Tournée du receveur :** lorsque les élèves ont terminé leurs exercices, ils complètent leur diplôme (prénom et date). Le médiateur commence alors à passer dans les îlots pour apposer le tampon et signer le visa du receveur. Cela évite d'avoir 30 diplômes à tamponner à la fin.

## Temps 9 – Mon diplôme et conclusion – page 8

**Durée : 5 min**

- **Actions** : terminer la validation des diplômes et féliciter les jeunes épargnants.
- **Questions de bilan :** « Qui a choisi d'épargner ? Qui a partagé ? À quoi sert un livret ? Pourquoi les gens faisaient-ils confiance à La Poste ? »

**Défi bonus – Mon affiche – page 9**

**Durée : pour les élèves qui ont fini**

- **Actions :** inventer un slogan et dessiner son affiche, en s'inspirant de « Voilà votre sécurité ! » et « Un présent… pour l'avenir ». Les autres élèves pourront la faire en classe ou à la maison. Louise rappelle les 18 000 bureaux de poste de l'affiche de la page 6 : trois fois plus qu'en 1881.

Fin de l'atelier, départ du groupe et rangement du matériel (récupérer les jeux de cartes plastifiées).